



Atelier d'architecture UKKO :  
S.A.S. au capital de 5 000 euros  
SIREN : 807744750 RCS Amiens  
76 bvd de Dury, 80 000 Amiens



Site : <http://ukko.fr/>

Ne pas jeter sur la voie publique. Pensez au tri.  
Conception graphique : UKKO s.a.s.  
Imprimé par Pixartprinting



Tél. : 03  
22  
89  
33  
19

complémentarités  
de compétences:  
**architecture**  
architecture intérieure:  
UKKO s.a.s. est inscrite  
**à l'Ordre des  
Architectes**  
et habilitée à réaliser aussi bien  
vos projets d'architecture  
**d'intérieure**  
que ceux nécessitant le recours  
obligatoire à un architecte  
selon l'article 3 de la loi  
du 3 janvier 1977 sur l'architecture  
Vous pouvez ainsi concevoir  
avec un seul maître d'œuvre  
**l'ensemble**  
de votre projet, pour d'avantage  
de cohérence et dans de meilleurs délais.

Architecte DPLG et designer associés

Mail : [contact@ukko.archi](mailto:contact@ukko.archi)

**Constructions d'architecture contemporaine par conviction de la nécessité de construire aujourd'hui pour l'avenir.**

Réhabilitations / rénovations de bâti ancien selon projet.

**Croquis et images 3D utilisés en plus des plans afin de vous faciliter la perception de votre projet :**

Réalisés en interne pour une plus grande réactivité.

**Aménagement / décoration / design :**

Pour une mise en valeur de votre environnement quotidien, et pour un plus grand confort de vie.

**Valorisation de votre patrimoine, et projets d'investissements locatifs.**

**Etude de faisabilité**

PARTICULIERS

**Agencements / aménagements / créations de concepts de magasins /scénographies...**

**Créations / modifications d'E.R.P., changements de destination.**

**Accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite :**

Diagnostic accessibilité, réalisation d'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée), et optimisation des contraintes règlementaires par des gains possibles en termes d'ergonomie, de confort, de rentabilisation des surfaces et de valorisation de l'enseigne.

**Demandes d'autorisation et créations :**

- de lotissements,
- de parcs,
- de zones d'activités économiques ...

**Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) :**

Elaboration et modifications.

ACTIVITES

